Protocole anti Covid pour l’activité de cuisine

1

Chaque personne présente en cuisine doit avoir pris connaissance du présent protocole et s’engager à le suivre en tout temps. Cet engagement est pris par écrit à la première séance de cuisine à laquelle elle participe. Le ou la chef.fe de cuisine s’assure de ces engagements et de leur respect durant la séance qu’il ou elle supervise.

2

L’équipe de la cuisine solidaire s’assure qu’elle ne croise pas les personnels de cuisine de la FOL.
Pas d’accès au vestiaire et à la cuisine avant 14h. Plus d’accès après 18h

3

Port du masque obligatoire dans le bâtiment, dès l’entrée et jusqu’à la sortie. Des masques jetables seront à disposition dans le vestiaire.
Prise de gel à l’entrée.

4

Change complet pour l’accès en cuisine avec des vêtements qui n’ont pas été portés à l’extérieur y compris les chaussures antidérapantes consacrées à la cuisine seulement. Tabliers , tee-shirts, et charlottes disponibles. Chaussures personnelles à apporter. Les montres et bagues sont retirées avant l' accès à la cuisine.

5

L’équipe est limitée à cinq personnes maximum présentes simultanément.

6

Le respect des gestes barrières, notamment le lavage des mains lorsqu’il est requis est impératif.

7

En fin de cuisine le ou la chef(fe) s'assure de la désinfection de tous les équipements et des points de contacts (poignées de porte et de chambre froide et interrupteurs notamment)